



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Reconstruction du centre hospitalier de Montceau-les-Mines

Question orale n° 660

Texte de la question

M. Lionel Duparay attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur le projet de reconstruction du centre hospitalier de Montceau-les-Mines. L'actuel centre hospitalier de Montceau-les-Mines dessert un bassin de vie de plus de 52 000 habitants, caractérisé par un vieillissement marqué de la population. Le site actuel du CH de Montceau regroupe une dizaine de bâtiments, inadaptés aux exigences de prise en charge et d'accueil des patients, dont la partie médecine date des années 1960. La mission IGAS conduite en 2022 a confirmé la nécessité de repositionner l'établissement en hôpital de proximité. Toutefois, le niveau d'investissement excède très largement la capacité d'autofinancement de l'établissement, sa capacité d'emprunt et les financements actuellement identifiés. En l'état, le projet validé en 2023, qui reposait sur une reconstruction complète, n'est pas finançable sans un soutien sans faille de l'État en accompagnant le projet malgré la hausse des coûts de construction depuis le projet initial. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer ses intentions sur ce projet essentiel pour la Saône-et-Loire.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Duparay](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (5^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 660

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Ministère attributaire : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [31 mars 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [31 mars 2026](#)